

Dossier INSCRIPTION SML

Ambulancier en
Transport non urgent de patients (TNUP)

FB60 / 2026-2027

En partenariat avec EAFC Rixensart

Nom et Prénom candidat étudiant* :

(*) Ci-après désigné : « l'élève »

Documents à transmettre via retour de mail ou par la voie postale

- ☐ Formulaire inscription et formulaire des modalités de paiement
- ☐ Charte comportementale signée (+ datée)
- ☐ Copie de la carte d'identité
- ☐ Copie du diplôme CESI ou CE2D ou CESS ou tout autre diplôme supérieur (à défaut, prendre contact avec Save My Life pour le test d'entrée)
- ☐ Photo d'identité ou selfie neutre (pas de grimace, selfie naturel)
- ☐ **Se présenter à la date qui sera communiquée « formalités administratives » pour finaliser le dossier en Promotion Sociale (ou sur rdv fixé si la date commune ne convient pas)**

A avoir avec soi le jour de l'accueil administratif (inscription EAFC)

- ☐ Attestation médicale d'aptitude
- ☐ Copie du diplôme CESI ou CE2D ou CESS ou tout autre diplôme supérieur (ou SML transmet attestation réussite du test d'entrée si le candidat l'a présenté et réussi)
- ☐ La carte d'identité / le titre de séjour en ordre de validité
- ☐ La carte bancaire pour le paiement des droits d'inscription EAFC (170 € à payer à l'inscription)

L'élève sera invité à signer le référentiel / règlement général des études / ROI de section pour accord lors du premier jour. Ce document est disponible à l'avance, sur demande à Save My Life, à venir chercher en mains propres.

Détails des procédures d'inscription et des frais d'inscription

La formation « Ambulancier en Transport Non Urgent de Patient » est organisée en partenariat entre Save My Life asbl et l'EAF Rixensart.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se réalise en étapes :

1. Remplir et envoyer le formulaire de pré-inscription à Save My Life asbl. Save My Life vérifie les documents reçus et le nombre de places disponibles et confirme (ou non) l'inscription au candidat par email.
2. Lorsque le candidat reçoit la confirmation de Save My Life, son inscription est effective. A partir de ce moment-là, le montant est dû, quoi qu'il arrive. L'élève est autorisé à suivre la formation et reçoit le statut « d'élève libre » (Elève libre = peut suivre les cours mais ne peut pas présenter les évaluations). L'élève bénéficie toutefois d'un droit de rétractation légale de 14 jours (législation).
3. Le candidat doit ensuite se présenter au jour « 0 » mentionné dans la grille horaire (si vraiment pas possible, alors il doit prendre rdv avec l'EAF Rixensart) – Le jour « 0 » = période consacrée à l'accueil administratif et à l'inscription en promotion sociale / EAF Rixensart
4. Lors de l'accueil administratif (jour « 0 » sur la grille horaire), le candidat reçoit son classeur de cours avec les supports du 1^{er} module, finalise son inscription en promotion sociale et tout son dossier administratif est vérifié avec la promotion sociale et Save My Life. L'élève reçoit aussi les grilles des acquis à valider, la copie du règlement de la formation (qu'il peut obtenir avant sur simple demande) et divers autres renseignements sur le déroulé de sa formation comme l'accès aux salles de formation, le code vestimentaire, la matière abordée dans chaque module, etc. Le jour de l'accueil administratif, le candidat doit emporter :
 - a. Son attestation médicale d'aptitude
 - b. Copie du diplôme CESI ou CE2D ou CESS ou tout autre diplôme supérieur (ou SML transmet l'attestation réussite du test d'entrée si le candidat l'a présenté et réussi)
 - c. Sa carte d'identité / le titre de séjour en ordre de validité
 - d. Sa carte bancaire pour le paiement des droits d'inscription EAF
5. Le candidat est invité à payer les droits d'inscription en promotion sociale (170 €) lors de l'inscription en promotion sociale (le jour « 0 » sur la grille horaire ou lors du rdv personnalisé fixé avec l'EAF Rixensart).
6. Le solde des frais d'inscription (les 820 € de la quote-part Save My Life) est facturé en une ou plusieurs factures (selon que le candidat ait demandé un plan de paiement ou non via son formulaire d'inscription). Cette facturation intervient après les 14 jours de rétractation légale (après validation du dossier d'inscription) – généralement lors de la séance d'accueil administratif ou du premier jour. Le candidat est toutefois informé que le délai de rétractation entre en vigueur au moment où Save My Life CONFIRME L'INSCRIPTION à la formation par mail.
7. Lorsque le dossier du candidat est validé par la promotion sociale, le candidat devient « élève régulier ». (Elève régulier = peut suivre les cours ET présenter les évaluations)
8. Si la formation est annulée par Save My Life et que le candidat a déjà payé des frais d'inscription, Save My Life s'engage à rembourser le candidat des sommes versées endéans les 30 jours.

Coût de la formation

Les coûts de l'inscription à la formation « Ambulancier en Transport Non-Urgent de Patient » organisée en partenariat entre Save My Life asbl et l'EAFC Rixensart sont définis comme suit :

- 170 € de droits d'inscription et droits d'inscription complémentaires à payer à l'inscription à l'EAFC Rixensart – il s'agit des frais d'inscription en promotion sociale
- 820 € de frais d'inscription à payer à Save My Life asbl (plan de paiement possible, voir ci-après)

Soit un **montant total de 990 €** pour couvrir l'entièreté des frais d'inscription à la formation

Critères d'acceptation à la formation Ambulancier TNUP

Pour accéder à la formation d'ambulancier TNUP, le candidat doit :

- Se conformer aux formalités d'inscriptions exigées par le centre de formation. Il sera invité à signer pour accord le référentiel de cours (règlement général des études) au premier jour de son cursus. Ce référentiel de cours mentionne le déroulement complet de la formation, le quota de présence obligatoire (80 %), les modalités d'évaluation etc. Il est envoyé à l'élève inscrit via son accès extranet et disponible à l'avance sur demande
- Avoir minimum 18 ans et maximum 65 ans (au premier jour de cours)
- Parler et comprendre le français correctement
- Être titulaire du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou de tout autre certificat d'enseignement d'un niveau supérieur (secondaire supérieur, baccalauréat ou master) **ou** passer (et réussir) un examen d'entrée (voir capacités minimales ci-après). Copie du titre (CESI, C2D ou autre certificat d'enseignement valide) doit être remise à SML (idéalement à l'inscription, au plus tard lors des évaluations finales car sans cela, l'élève n'a pas accès à l'épreuve intégrée)
- Être motivé et s'engager à suivre le cursus assidument (pas de retards, pas d'absences cumulées, être pro-actif au cours et ne pas dormir sur son bureau). S'engager à respecter les horaires, les instructeurs, le matériel et les locaux mis à sa disposition mais aussi les mesures de sécurité exigées lors des apprentissages et mises en situation et tous les points de la charte comportementale qui doit être remise signée pour accord avec le formulaire d'inscription
- S'engager à honorer la facture émise pour ses frais d'inscription

Les différents documents requis et mentionnés ci-avant doivent être remis à Save My Life lors de l'inscription. Pour rappel : la signature du formulaire d'inscription engendre sa validation (par email) s'il reste des places disponibles. L'inscription est ensuite finalisée via facturation des frais d'inscription. La facture éditée est due, quoi qu'il arrive. Et ce même si l'élève ne se présente pas au cours, abandonne, échoue, reçoit un avis médical négatif ou tout autre motif. Il est dès lors vivement conseillé de consulter son médecin pour obtenir l'attestation d'aptitude médicale avant de rentrer le formulaire d'inscription. Il en est de même pour le test d'entrée (si l'élève ne dispose pas du CESI ou CESS) ou de l'accord de l'employeur.

Examen d'entrée si l'élève ne possède pas de certificat d'enseignement comme stipulé ci-avant

L'élève qui ne possède pas de CESI (Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur) ou d'un certificat d'enseignement valable tel que stipulé dans les critères d'admission ci-avant peut présenter un examen d'entrée pour accéder à la formation d'ambulancier TNUP. **Il doit obtenir minimum 50 % pour réussir.** Les capacités requises pour ce test sont :

- Pouvoir rédiger une synthèse de texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel et répondre à des questions sur le fond
- Savoir exprimer oralement de manière cohérente et structurée un commentaire personnel sur un document ayant trait au secteur professionnel (savoir lire, comprendre et émettre un avis sur un article spécifique lié au secteur)
- Être capable d'effectuer des calculs mettant en jeu les quatre opérations fondamentales : addition, soustraction, multiplication, division
- Pouvoir effectuer des pourcentages et appliquer la règle de trois
- Savoir utiliser le système métrique (prise de mesures et conversions)
- Être capable de calculer les aires et volumes de formes géométriques simples

Conditions d'annulations

1. Lorsqu'un candidat rentre son dossier d'inscription à la formation Ambulancier TNUP et que Save My Life valide son inscription (inscription reçue par email, par courrier postal, de la main à la main ou déposée dans la boîte aux lettres), le candidat dispose d'un délai de rétractation légale de 14 jours calendrier pour annuler son inscription. (Pour rappel, Save My Life valide / confirme l'inscription au candidat par email – cfr conditions d'inscription)
2. Si le candidat souhaite annuler son inscription, il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours calendriers après inscription. Pour être valable, **toute annulation doit obligatoirement parvenir** au centre de formation Save My Life asbl **par courrier recommandé et dans les délais requis***. La date du cachet de la poste faisant foi comme date d'annulation. **A défaut, elle ne sera pas prise en compte**. Nous rappelons que la signature de ce formulaire d'inscription par le candidat (aussi appelé « l'élève ») (ou son représentant) vaut engagement et entraîne la facturation des frais d'inscription. Le candidat étant informé des conditions à son inscription, cela implique qu'il en a pris connaissance dans son entièreté et accepte ces conditions
3. En cas d'annulation de l'inscription par l'élève après paiement de la facture, aucun remboursement n'est effectué
4. En cas d'annulation de l'inscription par l'élève avant paiement total de la facture :
 - + de 60 jours calendrier avant le premier jour de cours : annulation totale de la facture via note de crédit et remboursement des sommes éventuellement versées (via virement bancaire sur le compte qui a réalisé le paiement)
 - Entre 41 jours et 60 jours calendrier avant le premier jour de cours : 50 % du montant total des frais d'inscription restent dus. Si la facture a déjà été éditée, une note de crédit est établie pour 50 % du montant total. Le solde reste dû à titre de frais d'annulation et de compensation
 - À 40 jours calendrier ou à moins de 40 jours calendrier avant le premier jour de cours : les frais d'inscription à la formation restent dus dans leur entièreté – même si l'annulation se fait sous la couverture d'un certificat médical ou autre justificatif légal. Les frais d'inscription restent dus dans leur entièreté à titre de frais d'annulation et de compensation. Si la facture n'a pas encore éditée, les frais d'inscription restent dus et sont facturés
5. En cas d'annulation de l'inscription par le centre de formation après paiement de la facture, les sommes versées sont remboursées via virement bancaire sur le compte qui a réalisé le paiement des frais d'inscription – endéans les 40 jours calendrier.
6. En cas non-présentation au 1^{er} jour de cours ou en cas d'abandon en cours de formation (même couvert par un certificat médical ou justificatif légal) : aucun remboursement n'est réalisé / la facture reste due dans son entièreté et si elle n'a pas encore éditée, les frais d'inscription restent dus dans leur entièreté et sont facturés
7. En cas d'échec aux épreuves éliminatoires intermédiaires (1^{ère} et 2^{ème} session) : le candidat peut poursuivre en élève libre sans pouvoir présenter l'examen final. Les frais d'inscription restent dus dans leur entièreté / Aucun remboursement n'est réalisé.
8. En cas de taux d'absentéisme trop important, le candidat peut poursuivre sa formation en élève libre sans pouvoir présenter l'examen final. Les frais d'inscription restent dus dans leur entièreté. Aucun remboursement n'est réalisé.

(*) Le délai de rétractation légal après signature du formulaire d'inscription : 14 jours calendrier par recommandé
Délai de contestation de la facture : 5 jours ouvrables (uniquement par recommandé)

Formulaire d'inscription SML à la formation « ambulancier TNUP » organisée en partenariat avec le centre de promotion sociale EAFC Rixensart Court-St-Etienne

A compléter, signer et à envoyer à Save My Life (le formulaire rempli en ligne est également valable)

Informations concernant la formation :

Intitulé de la formation	Date(s), heure(s) et lieu de formation	Coût par personne
Formation ambulancier TNUP (ambulancier en transport non-urgent de patients) – FB60 session -2026-02	Voir grille avec dates et horaires en annexe Adresse des cours : Save My Life asbl – avenue des Métallurgistes 22 à 1490 Court-Saint-Etienne Session d'octobre 2026 à juin 2027 (cours) suivie du stage de minimum 40h à réaliser en juillet 2027 + épreuve intégrée en août 2027	990 €
<u>Détail des frais d'inscription</u> 170 € à payer en une fois par Bancontact à l'EAFC Rixensart et 820 € à payer à Save My Life par virement bancaire après réception de la facture (plan de paiement possible)		

Coordonnées du / de la participant(e) – Un formulaire par participant(e)

NOM et Prénom (nom de jeune fille pour les dames)	
Adresse postale (rue, numéro, code postal et commune) :	
Email + numéro de téléphone (ou GSM)	
Date + lieu de naissance :	
Numéro National :	
Coordonnées de facturation	
Si la facture doit être adressée au nom d'un organisme, merci de nous indiquer ici toutes les infos utiles : Nom organisme, n° entreprise, adresse complète, adresse mail de la personne de contact	

En signant le présent formulaire d'inscription, le/la soussigné-e déclare :

- Avoir pris connaissance et accepter en connaissance de cause les conditions d'inscription et de paiement, de traitement des inscriptions, des critères d'annulation (repris dans le dossier d'inscription)
- Avoir été prévenu que la validation de l'inscription par Save My Life se fait via l'envoi d'un email de confirmation et que l'inscription est ensuite finalisée par la facturation des frais d'inscription et le paiement des droits d'inscription en promotion sociale
- Avoir pris connaissance et accepter le fait que toute inscription validée par Save My Life (validation par email) est due, quoi qu'il arrive, après le délai de rétractation légal**
- M'inscrire en connaissance de cause de ces éléments et accepter ces conditions

Lu et approuvé,

Pour accord, le / /

Nom, prénom (ou cachet) + signature du / de la participant(e) ou de son représentant

(*) Save My Life asbl est agréée par le SPWallonie pour les congés éducation payés – Si l'employeur est en région Bruxelloise, il est utile de s'informer auprès de l'employeur s'il accepte l'agrément SPWallonie ou l'agrément CP330 – L'agrément CP330 doit être demandé pour chaque session

(**) Le délai de rétractation légal après signature du formulaire d'inscription : 14 jours calendrier par courrier recommandé uniquement

Annexe au formulaire d'inscription : modalités de paiement

A compléter, signer et à envoyer à Save My Life

Informations complémentaires

Je soussigné-e (Nom + Prénom) _____

Déclare que j'ai pris connaissance du fait que je **devrai payer 170 € par Bancontact le jour de mon inscription en promotion sociale à l'EAFC Rixensart** (jour « 0 » de la grille horaire ou rdv personnalisé à fixer avec l'EAFC Rixensart)

Déclare que je paierai le solde, soit 820 € relatifs aux frais d'inscription Save My Life pour la formation ambulancier TNUP à laquelle je m'inscris, en :

- ☐ 1 x (paiement à l'échéance de la facture – 30 jours après sa date d'émission)
- ☐ 2 x – soit en 2 mensualités de 410 €
- ☐ 3 x – soit en 3 mensualités (deux mensualités de 275 € et 1 mensualité de 270 €)
- ☐ 4 x – soit en 4 mensualités de 205 €
- ☐ 5 x – soit en 5 mensualités de 164 €
- ☐ 6 x – soit en 5 mensualités (cinq mensualités de 140 € et une mensualité de 120 €)

Dans le cas où un plan de paiement en mensualités est demandé, celui-ci est mentionné sur la facture.

A savoir que l'entièreté de la somme doit être payée avant la fin de la formation.

Rappel : le montant total est dû, quoi qu'il arrive (voir formulaire d'inscription). En cas d'échec aux épreuves, d'abandon ou de dossier administratif incomplet, l'élève peut suivre le cursus en « élève libre » mais reste redevable des frais d'inscription.

- ☐ **Je vais introduire une demande pour que ma formation soit acceptée par mon employeur en congés d'éducation payés et j'ai besoin de recevoir les attestations requises (Attention : Save My Life est situé en région Wallonne et est agréé par le SPWallonie – l'employeur doit donc être situé en région Wallonne si le candidat introduit une demande de congé éducation payé.)**

Lu et approuvé,

Pour accord, le/...../.....

Nom, prénom (ou cachet) + signature du / de la participant(e) ou de son représentant

CERTIFICAT D'APTITUDE MÉDICALE (à rendre au plus tard le 1^{er} jour de formation)

Concerne :

NOM et Prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

Je soussigné-e, Docteur en médecine, certifie avoir personnellement interrogé et examiné ce jour la personne précitée et atteste par la présente l'avoir reconnu-e :

- ☐ **Apte physiquement et psychologiquement à suivre la formation** d'ambulancier en transport non-urgent de patients et dans ce cadre à réaliser tous les exercices pratiques et gestes techniques requis à l'apprentissage de ce métier (en ce compris la manutention de patients) – et ce sans aucune contre-indication médicale
- ☐ **Apte physiquement et psychologiquement à réaliser un stage** en entreprise comme stagiaire ambulancier en transport non-urgent de patients et dans ce cadre à réaliser le transfert de malades (en ce compris les malades contagieux, dépressifs ou avec pathologie lourde, la manutention de patients et tous les gestes et actes techniques et pratiques requis dans l'exercice de la profession d'ambulancier en transport médico-sanitaire) – et ce sans aucune contre-indication médicale

Je déclare également que l'état de santé de la personne précitée, selon les éléments dont j'ai connaissance au jour de la signature de ce présent document, est exempt de danger pour les autres élèves du groupe et/ou pour les personnes à transporter. L'élève précité est déclaré apte médicalement à réaliser du transport et de la manutention de patients (*).

En ce qui concerne l'immunisation contre l'Hépatite A, l'Hépatite B, le RRO, le Tétanos et la Covid19, je soussigné(e), Docteur en médecine, certifie que la personne précitée :

☐ est immunisée contre ☐ l'Hépatite A ☐ l'Hépatite B ☐ le Tétanos ☐ le RRO	☐ N'est PAS immunisée contre ☐ l'Hépatite A ☐ l'Hépatite B ☐ le Tétanos ☐ le RRO	☐ Schéma de vaccination en cours pour : ☐ l'Hépatite A ☐ l'Hépatite B ☐ le Tétanos ☐ le RRO
---	---	--

Date : / /

Nom du médecin :

Cachet et signature :

Le cas échéant :

Je soussigné-e (NOM et Prénom de l'élève), déclare que je ne suis pas en ordre de vaccins mais que j'en assume toute responsabilité en cas d'infection ou autre souci y relatif durant ma formation et mon stage d'ambulancier TNUP

Date: / / Signature de l'élève :

(*) : Ces éléments sont demandés en vue de garantir la sécurité de tous : l'élève concerné, les autres élèves du groupe, les formateurs et/ou des patients pris en charge en stage

Charte comportementale

Document obligatoire à l'inscription

Je soussigné(e) (Nom et Prénom de l'élève) : _____

Né(e) le/...../.....

Atteste avoir pris connaissance de la charte comportementale ci-dessous. Je m'engage à :

- ✓ Etre présent aux cours et à être à l'heure
- ✓ Respecter les temps de pause et à ne pas les dépasser
- ✓ Respecter les moniteurs ainsi que mes collègues de formation
- ✓ Participer activement aux entraînements pratiques et techniques
- ✓ Aider mes collègues de cours s'ils ont plus difficile et à ne pas me moquer
- ✓ Ne pas manger dans les locaux durant les heures de cours
- ✓ Ne pas perturber les cours et pour ce fait, d'éteindre (ou mettre en silencieux) mon gsm durant les cours
- ✓ Suivre ce cours avec le sérieux et la rigueur qui y sont liés
- ✓ Respecter scrupuleusement les consignes et conseils des moniteurs afin d'éviter tout accident (lors des manutentions et des manipulations de matériel)
- ✓ A utiliser et à entretenir en bon père de famille le matériel didactique et d'entraînement mis à ma disposition
- ✓ **A ne pas reproduire les notes de cours, à ne pas les diffuser (que ce soit en mode pdf ou en photo ou toute autre forme) ni sur internet, ni via les réseaux sociaux, ni via tout autre support**
- ✓ **A ne pas donner de copie de mes notes de cours à une tierce personne sans l'accord de Save My Life**
- ✓ **A ne publier AUCUNE PHOTO ou AUCUNE VIDEO prise éventuellement en cours**
- ✓ **A ne pas transmettre les questions d'examen**
- ✓ **A ne pas utiliser mon GSM durant les cours**

J'ai bien lu la charte ci-dessus et je m'engage à la respecter.

De même, j'ai bien pris connaissance du référentiel / règlement général des études et je m'engage à le respecter. Je suis conscient que ce document mentionne toutes les règles édictées par l'école dans le cadre de la formation d'ambulancier TNUP à laquelle je m'inscris. Règles que j'accepte.

Je suis conscient que les notes de cours de Save My Life sont protégées par le droit d'auteur. Toute divulgation, reproduction ou autre sans l'accord de Save My Life pourra mener à des sanctions et des poursuites par la voie officielle.

Lu et approuvé,

Fait à Le/...../.....

Nom, prénom de l'élève + signature pour accord